L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 3 JUILLET 1881.

SPECTACLES BALS, &c

6 .... JOURS 6
TOURNOI DE MARCHE
—AU—
FORT ESPAGNOL,
—Commençant—
Mardi, 28 Juin, à 9 h. du soir, 1881.
LA PLUS GRANDE MARCHEUSE DU MONDE,
Mme DuPree!
Et 8 hommes choisis de la ville.
MM. BOWMAN, MILLER ET PATTERSON
Pour une bourse de
$1,000.

Les conditions du tournoi sont que Mme DuPree devra marcher pendant 144 heures consécutives, et ses compétiteurs 48 heures consécutives chacun. Pour gagner le prix, Mme DuPree devra l'emporter sur les heures combinées de ses trois compétiteurs. 26juin—6t

FEU D'ARTIFICE !
SECONDE GRANDE
Exhibition Pyrotechnique
COMPLIMENTAIRE
—A—
WEST END,
Lundi soir, 4 juillet 1881.

Trente-trois pièces principales, chacune au bijou, seront tirées, sous la direction des fabricants, la Unexcelled Fire Works, de New-York.

Les trains partiront toutes les quinze minutes du coin des rues Canal et Carondelet.
ALLER ET RETOUR, 15 CENTS.
2 juil—3t C. E. EVANS, Surintendant.

WEST END.
GRAND CONCERT
Tous les soirs par le fameux orchestre du
Professeur MOSES,
William Biebel .... cornettiste-soliste
Illumination électrique.

Concert en matinée tous les samedis, à midi.

On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.

Des trains partent des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après-midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.

Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.

Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.

Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.

15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.
C. E. EVANS,
1er mai— Surintendant.

Fort Espagnol.
Grand Concert Promenade,
Samedi soir, 2 juillet.
Commençant à 6:30 P. M.

PROGRAMME.
Première Partie.

1. Marche Elizabeth .... Gilmore
2. Ouverture de Fidelio .... Beethoven
3. Valse, Les Mille et Une Nuits .... Strauss
4. Sélections, Olivette .... Audran
5. Grand solo de cornet avec écho exécuté par le Prof. Gewert.

Deuxième Partie.

6. Ouverture, Freischutz ...... C. M. V. Weber
7. Grand solo de flûte .... D'Aquin
   Exécuté par le compositeur.
8. Grande Sélection, Robert le Diable .... Meyerbeer
9. Solo pour 18 tambours .... Faust
   Exécuté par le Prof. Weifenbach.

Troisième Partie.

10. Pot-Pourri, One Midsummer Nigth .... V. Conradi
11. Gavotte Empereur .... Faust
12. Galop Infernal .... Keler Bela

Prenez les chars coin des rues Bassin et Canal.
Les trains partent à de courtes intervalles.
Amples accommodements pour tout le monde.
2juil—

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 1er juillet 1881.—Un dividende semi-annuel de Quatre Pour Cent sera payé aux actionnaires de cette banque à partir de mardi, 5 du courant.
N. LANDRY,
1 juillet—5t Caissier.

Banque Mutuelle. — Nelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la Direction, tenue le 28 du courant, il a été résolu de déclarer un dividende de quatre pour cent payable aux actionnaires sur demande.
JOSEPH MITCHEL,
1er juil—1m Caissier.

New Orleans Canal & Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 27 juin 1881.—A une assemblée des Directeurs qui a eu lieu aujourd'hui, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, payable aux actionnaires sur demande.
J. B. MONTREUIL,
28 juin—7 f Caissier pro tem.

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans,—Nlle-Orléans, 26 juin 1881.—A une assemblée du Conseil de Direction tenue le 25 courant, un dividende semi-annuel de QUATRE pour cent a été déclaré, libre de toutes taxes, payable aux actionnaires, à partir de MARDI, le cinquième jour de juillet 1881.
J. E JARREAU,
26 juin—7f Caissier par interim.

Bureau de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, coin des rues St-Claude et Perdido—Nouvelle-Orléans, 22 juin 1881.—Conformément à la section 6 de la charte, une élection de quatre directeurs pour l'année suivante aura lieu au bureau, le LUNDI, 4 juillet 1881, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.

Le livre de transfert sera fermé de lundi, 27 juin, au 5 juillet 1881.
ALEX. BONNEVAL,
22juin—10t Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, — Nouvelle-Orléans, 21 juin 1881.—Un dividende de Trois Piastres par Action sera payé aux actionnaires, VENDREDI, 15 juillet, sur les bénéfices des six derniers mois.

Tout transfert d'action entre le 8 et le 15 juillet doit être fait "ex dividend."
V. VALLOIS,
23 juin—au 15 juil Secrétaire.

Bureau du Bonded Warehouse Co—Coin des rues Conti et Peters—Nouvelle-Orléans, 20 juin 1881.—Conformément à la Charte, l'élection annuelle des directeurs de cette compagnie aura lieu au bureau le LUNDI, 4 juillet 1881, de midi à 1 heure de l'après-midi.
P. A. CONAND,
21 juin—au 4 juil Secrétaire.

Banque Nationale de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1881.—A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré payable sur demande à partir du 1er juillet 1881.
A. LURIA,
30 juin—7f Caissier.

Les jardiniers et fleuristes sont invités à adresser des soumissions pour l'achat des plantes et de la bâtisse du jardin situé à l'angle des rues Magazine et Première et dernièrement occupé par H. Buje. A un acquéreur responsable, le jardin sera loué aux taux de $20 par mois jusqu'au 1er octobre 1881, et de $25 par mois pendant les deux années suivantes. Les plantes à vendre comprennent une riche collection de roses en pots et en terre, de dahlias, chrysanthèmes, etc. S'adresser avant le LUNDI, 4 juillet, à
F. B. WILTZ,
Administrateur public,
1 juil—3f 5 rue Carondelet.

Banque Nationale Germania—Nouvelle-Orléans, 30 juin 1881.—A une réunion de la direction qui a eu lieu le 28 du courant, il a été déclaré un dividende semi-annuel de cinq pour cent payable aux actionnaires sur demande.
J. L. MERCIER,
30 juin—7f Caissier.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City," No 124 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 30 juin, 1881. Un dividende de un [illegible] et demi par action sera payé aux actionnaires de cette compagnie, à partir du 11 de juillet prochain. Le livre des transferts sera clos du 1er au 11 juillet.
RICH. F. [illegible],
30 juin—au 11 juillet. Secrétaire.

HENRY N. SIEBRECHT,
49 ..... RUE ROYALE 49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODÉRÉS.
2 avril—6m

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein !

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE !

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 12 Juillet 1881.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE G.
GROS LOT :
$30,000.
1857 LOTS !
—LE TOUT S'ÉLEVANT À—
$110,400 !

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 12 Juillet 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire !
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	100,		10,000
200 Lots de	50,		10,000
500 Lots de	20,		10,000
1,000 Lots de	10,		10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du
MARDI, 12 Juillet 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'amples informations sont données et des agents [illegible] commissions, les [illegible] qui désirent être [illegible] à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTES LETTRES SANS RÉPONSE SUBISSENT UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs [illegible] à la Compagnie [illegible] [illegible]
M. A. DAUPHIN,
[illegible] Nouvelle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 319 Broadway. New-York.
2 avril—Dim,Mar,Jeu

Hôtels, Sources etc.

Mulberry Grove Hotel !
LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leur patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux : Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc., etc. Ses prix sont très modérés.
11 juin—1m. S, M, J. G. THIERY.

HOTEL LABAT,
A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE
A NEW YORK,
No 15 University Place.
PAR NICOLAS BETTING.

Bonne table.—Belles chambres. Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison. 9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,
A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala., ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix : au mois, $30 ; à la semaine, $10.

Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rybiczki, rue Decatur, 52, et à J. Aicard, rue Dryades, 466, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala. 28 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir : par mois, $45 ; pour quinze jours $25 ; par semaine $12. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,200 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co,
PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour	$ 2.00
Par semaine	12.00
Par mois	40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduit.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.

Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.

M. JNO. P. MUMFORD, et le major O. D. Hickie, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.
CHAS. E. SMEDES & Co.
12 mai—3m

DEBALLAGE DE PRINTEMPS
CHEZ
GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les meilleures maisons en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serge bleu, Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,
EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.
LÉON GODCHAUX,
81 et 87. RUE DU CANAL.

VINCENT MICAS.
Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud, Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de
LIQUEURS ET VINS FINS.
14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.
provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les gommes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.
Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, et avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.	
R. L. Tancy, M. D.	C. Délery, D. M. P.
E. Harrison,	Candevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 36 rue St-Charles.	
Dr Faget,	Alcée Chastant, M. D.
C. Huard, D. M. P.	Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol pour [illegible] tiendra un restaurant cette année, comme précédemment, s'efforçant de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers se trouvant à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter. 20 janv— Sa. Dim.J.

Mme BONCHE, sage-femme, et née de pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, déplacement, difficultés chez les femmes, les vers chez les enfants, les ulcères, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 35 ans, elle se recommande au public. 18 déc—1 an

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIES, liqueurs et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que bois, malle, avoine, son et graine de coton, &c., à des prix réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
16 nov—1an

Santé c'est Fortune!
TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau ; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, l'Affaiblissement des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance, Emissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boîte guérira tous les cas récents. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres ; envoi transmis par la malle franc de port sur réception du prix. Nous garantissons six boîtes pour guérir tous les cas. Avec chaque ordre reçu par nous pour six boîtes, accompagné de cinq piastres, nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite de rembourser l'argent si le traitement ne produit pas la guérison. Garanties données par F. WENDERHEIMER, droguiste en gros et en détail, 129 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres par la malle seront promptement exécutés.
3 avril—1an—Dim,Mer,Jeu

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.

John McCaffrey vs. Mlle Kate Nugent et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, réclamations et intérêts de la défenderesse, Mlle Kate Nugent à un certain procès maintenant pendant à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé Kate Nugent vs. John McCaffrey, No 3306, du docket de la dite cour, le dit procès étant pour l'annullement et la mise de côté d'une certaine vente faite par le shérif de la paroisse St-Tammany, le 6 juin 1874, de certaine propriété foncière dans la dite paroisse St-Tammany, décrite dans la pétition dans le dit procès, et pour loyer, revenus et dommages, s'élevant à cinq mille ($5,000) piastres. La dite réclamation pour loyer, revenus et dommages étant néanmoins sujette aux décisions récentes de la Cour Suprême de la Louisiane dans le dit procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—21juin 7 14 21 28, 2 juil

Wm. Barber vs. Mary Ann Bergin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3032—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Dryades, et désigné par le No. 2 sur un plan particulier dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, en date du 18 janvier 1844 et annexé à l'acte de vente ci-dessous mentionné. Le dit lot mesure, conformément au dit plan, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Commune sur cent quarante-neuf pieds et deux lignes [149, 0, 2,] de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dryades, et cent quarante-huit pieds 1 pouce et deux lignes [148, 1, 2] sur l'autre côté le plus près de la rue Baronne, sur une largeur dans le fond de vingt-sept pieds quatre pouces et deux [27, 4 1,2.]

Etant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat du demandeur ci-dessus, le 17 juin 1874, par acte pardevant Charles Stringer, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31, juin 7,14,21,28—juillet 2.

Mathias Boll vs John Wendel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 3433—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement village de Carrollton, et désignés par les numéros six et sept sur un plan dressé par W. Mosshausen, architecte, le troisième jour de janvier 1846, et déposé en l'étude de Greenburg R. Stringer, un notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-trois du livre de plans, et compris entre les rues Cambronne, Deuxième, Burthe, et Jefferson, dans l'ilet F. Les dits lots numéros six et sept mesurent chacun trente pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout en pied américain.

Etant la même propriété acquise par le feu Bénédict Wendel par achat de Frédérick W. Schmidt par acte pardevant Greenburg R. Stringer, notaire, le 10me jour de mai 1848.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11,18,25,2,9,12, juillet

Bogart & Culyer; G. L. Bright, tuteur, [illegible] vs. The New Orleans Park.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2894—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain jugement rendu par l'ancienne Cour Supérieure de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 2447 enregistré "Commissioners" du Parc de la Nlle Orléans vs. la ville de la Nlle-Orléans le 7 juin 1873 et signé le 12 juin 1873. La partie décrite est comme suit :

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur des plaignants, les commissaires du Parc de la Nouvelle-Orléans, et contre la ville de la Nouvelle-Orléans, le défendeur, pour la somme de soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit piastres et 12 cents avec 5 0|0 d'intérêt de la demande judiciaire jusqu'à parfait paiement et que le défendeur payera les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25,29—2,6 juil

George et Charles Helmstetter versus Nicholas Yung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3101.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-dix-huit, et compris entre les rues Bordeaux, Bassbus, Dryades et Upperline.

2° Un certain carré de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 18 B, borné par les rues Hampson, Seconde, Clinton et Hillery, comptant 24 terrains. Le terrain No 1 a trente pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, sur la rue Hillery, de 100 pieds. Les terrains de 2 à 8 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces et 6 lignes de face rue Seconde sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le terrain No 9 a 30 pieds 6 pouces et 6 lignes rue Seconde sur une profondeur et façade rue Clinton, entre lignes parallèles, de 100 pieds. Les terrains 10, 11, 12 ont chacun 31 pieds de face rue Clinton sur 187 pieds 9 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 13 a 30 pieds 6 pouces 6 lignes rue Hampson sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clinton, entre lignes parallèles. Les terrains de 14 à 20 inclusivement ont chacun 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face rue Hampson sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 21 mesure 30 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Hampson sur une profondeur et façade de 100 pieds sur la rue Hillery, entre lignes parallèles. Et les terrains Nos 22, 23 et 24 ont chacun 25 pieds de face à la rue Hillery sur une profondeur de 187 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—5 juillet 12 19 26 30

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.
7 juil 80—1an

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

BASILE BARES à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres à la campagne seront exécutés avec la plus grande célérité.
20 fév—1an

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17 .... RUE BARONNE 17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.
LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 48, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1856. Pouvant à toutes occasions, le propriétaire peut garder les gages un an dans les conditions fixées et offrir des avantages spéciaux dans les prêts ou excédant [illegible] dollars. 9 janv—1an

LA MERVEILLE DU MONDE;
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, mites, puces, etc., sur les chiens, les chats, les mouches, ainsi que les insectes sur les plantes, les mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui détruisent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tous climats. On peut le répandre partout sans danger ; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la toucheront pas. Le danger d'en faire usage est indiqué sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions intercoloniales à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.
F. WENDERHEIMER,
Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 129 rue du Canal, Batisses Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1er déc—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Marie N. Vallerè et maris, versus Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatorze toises de face sur le dit chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 31 octobre 1854.

Ensemble avec tous les droits, réclamations ou demandes et actions que le dit défendeur pourrait avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Niconette Vallère, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

Hyppolite Hebert vs. Mary Louise Meier

ANCIENNE CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8734—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3552—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, ancien voyer, daté du neuvième jour de juin 1845, et déposé en l'étude de Lucien Hermann, alors un notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prieur et Ste-Anne, et mesure, au pied américain, trente-huit pieds dix pouces de face à la rue Ste-Anne, trente-neuf pieds quatre pouces de largeur dans le fond, soixante-dix-huit pieds huit pouces une ligne de profondeur et façade à la rue Prieur, et soixante-dix-huit pieds onze pouces deux lignes de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus, par achat de Myrtle Courcelle, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, le 8 mars 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin, 3,10,17,24, juillet 5

Andrew J. Kernan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Cohua, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollo et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia, et quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces de profondeur sur la face au Chemin Félicité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande bâtisse en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard Della Kernan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15,22,29—juil. 6,13,16.

Jno. G. Parham vs Eugène Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3242—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un carré d'ilet avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 34 sur un plan de Bloomingdale, et mesurant 204 pieds 9 pouces et 4 lignes de face rue St-Charles, 121 pieds 2 pouces de face rue Jenab, 204 pieds 3 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Bartlie, et.

2° Une autre portion de terre attenant à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 66, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte de vente plan annexé à un acte passé pardevant A. Barnett, notaire, le 19 avril 1871, et une partie du quel est annexée à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 24 novembre 1874. La dite portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces 2 lignes de face rue St-Charles, 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant de l'une des dites rues à l'autre.

Etant la même propriété qui fut acquise par le défendeur ici, par la veuve et les héritiers de Samuel Haynes, par acte passé pardevant Hero [illegible], notaire, le 24 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle rapportera, moyennant douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an depuis le jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire au comptant du montant de son enchère les frais d'annonces, de shérif, ses frais, plus les honoraires d'avocat, avec le surplus de six cent cinquante piastres et en sus les taxes d'Etat, paroisse et municipalité sur la dite propriété, le montant n'est pas encore connu.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21 29—5,7 juil.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Ballard et mari et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit ilot, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 31ème jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt-cinq pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt-sept pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne inférieure et traversant de la rue Peters à la rue Clinton, les deux rues étant plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Les dites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par feue Mme Emilie Breaux, au moyen d'une vente à portage faite contradictoirement entre elle et autres, les seuls héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres, payable le 1er novembre 1881 et remboursable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être identique au billet hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1869 et avec l'acte du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7, 12.

Richard Lloyd versus Charles M. Chase.

ANCIENNE QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,843, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3617.

En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No Six sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, cent cinquante-quatre pieds de face à la rue Orange, cent quarante-un pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente six pieds six pouces et une ligne dans le fond.

Etant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. O. Lipscomb, passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transferts, livre 100, folio 432.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par les présentes que le 14me jour de mars 1881, jugement a été rendu par la dite Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir : Margaret Troy, femme de George F. Harden, contre son mari—No 1362. Procès de Chas. S. Rice, avocat de la demanderesse, et après avoir produit en cour la preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 17me jour de décembre 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Margaret Troy, femme de George F. Harden, et contre le défendeur George F. Harden, son mari, avec dépens, décidant qu'elle soit séparée de biens de son dit mari et autorisée à diriger ses propres affaires ainsi que ses biens distincts ainsi que ses paraphernaux. Jugement rendu le 14 mars 1881 et signé le 18 mars 1881.
(Signé) W. T. HOUSTON, juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 14me jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-un.
E. A. LUMINAIS, député-greffier.
16juin—16, 30 juin—15 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.

Frank Sharp vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 2297—En vertu d'un ordre de vente en date du 27 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 2 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Webster, dans cet Etat, dans le district des terres nord-ouest, de la Louisiane, à savoir : Le quart nord-est du quart nord est de la section Trois contenant trente-sept 76|100 (37 76|100) acres dans le township dix-sept nord, Range huit ouest. La première propriété décrite a été acquise par Frank Sharp par achat des successions de H. M. et L. M. Hyams, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, le 18me jour d'avril 1878, et laquelle dite propriété a été achetée par feu H. M. Hyams par achat de l'Etat de la Louisiane, conformément à la patente 117, 70.

2° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Derbigny et Roman, composé d'un lot de terre désigné par le numéro vingt-sept, dans l'ilet numéro cinquante-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, en date du 1er mai et déposé en l'étude de David L. McCay, anciennement un notaire en cette ville. Lequel lot de terre, maintenant vendu, mesure (au pied anglais) trente-deux pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent dix pieds et façade à la rue Derbigny et formant l'encoignure des rues St Louis et Derbigny. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que ledit Frank Sharp a acquise par achat de Jules L'Hote et Emma L'Hote, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 24 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et agissant comme syndic.
2 juil—2 9 16 23 30 août 2

Compagnie d'assurance Hibernia vs. Vincent Lamantia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1600—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 2 août 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré portant le No sept sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, ci-devant voyer, et déposé au bureau de E. Bouny, notaire, en cette ville; terrains bornés par les rues Washington, Sixième, Jacob, maintenant Freret, et St. George, maintenant Howard. Les dits terrains sont désignés par les numéros treize et quatorze sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer de la ville, en date du 25 novembre 1872. Ils se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds de face rue Washington, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt-cinq pieds, selon le dit plan de Albert G. Blanchard.

Ensemble avec tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent en aucune sorte. Etant la même propriété que le défendeur a acquise de Spencer Field, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1 juil—1,8,15,22,29,2 août.

Succession de Susan Darcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3416—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mai 1881, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poets, Grands Hommes (ou Dauphine), Esplanade et Craps (ou Burgundy), formant l'encoignure des rues Poets et Grands-Hommes (ou Dauphine), et ayant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes (ou Dauphine) sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et façade à la rue Poets entre lignes parallèles (le tout au pied français). Le dit morceau ou portion de terre est formé d'une partie du lot numéro cent-six, dans le dit ilet sur un plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement un notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Laquelle propriété a été acquise par achat de George Brewer de cette ville, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 27 juin 1871, enregistré dans le bureau de transferts dans le livre 96, folio 90.

2° Une certaine portion de terre, située dans le 3me District de cette ville, commençant à une distance de trente pieds de face à l'encoignure de la rue Poet et ayant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes, maintenant Dauphine, entre les lignes parallèles, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, au pied français, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception ou réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de James Beverly, de cette ville, conformément à un acte passé pardevant Onésiphore Drouet, notaire, le 1er jour de mai 1868, enregistré au bureau de transfert, livre 95, folio 90.

3° Un certain lot de terre dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands-Hommes, maintenant Dauphine, Poets et Esplanade, mesurant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles (au pied français). Le dit lot de terre commençant à une distance de 45 pieds de l'encoignure de la rue Poets, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent. Laquelle propriété a été acquise par achat de Wm. Maher, de Philadelphie, Pa., conformément à un acte passé pardevant Edward G. Gottschalk, notaire, le 27me jour d'avril 1870, enregistré au bureau de transfert, dans le livre 96, folio 627.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Grands Hommes, Poets, Esplanade et Craps, mesurant trente pieds de face à la rue Grands Hommes sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied français, laquelle propriété a été acquise par achat de John Peter Lafferty et John Williams Florence Gardiner, conformément à un acte passé pardevant A. Doussan, notaire, le 8me jour d'octobre 1870, enregistré au bureau de transferts dans le livre 96, folio 189, sur le plan du dit faubourg Marigny.

5° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 104, sur un plan particulier dressé par le voyer de la ville le 10me jour d'octobre 1837 pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville.

Le dit lot mesure, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Espagne, entre les rues Morales et Bons-Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept pieds.

Le dit lot est composé de trente-deux pieds de face du lot No 10 et un pied de face du lot No 9, acquis par acte d'achat pardevant Joseph Pilié, le 13me jour d'avril 1834, et annexé à un acte passé le 19me jour de décembre 1834, pardevant le dit notaire Seghers. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de Mlle Marguerite Sophie Dasdunes et de Julie Félicité Elisa Dasdunes de cette ville, conformément à un acte passé pardevant Onésiphore Drouet, le 19me jour de mars 1869, enregistré au bureau de Transfert, livre 96, folio 72.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
2 juin 2,9,16,23,30 5 juil

André Doriocourt, Jr., Exc. Test., vs. Mme Frederick (Mme Mercélite Philipp veuve de Frederick Charles.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3389—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, en cette ville, désigné sur un plan détaillé fait par J. A. Bourgerol, voyer de ville de la 1re municipalité, par le No six de l'ilet No 9 borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant (au pied américain) trente-un pieds six pouces et une demi-ligne de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et les améliorations qui s'y trouvent, acheté par la défenderesse, le 1er juil et 1853, de Mme A. Gregoire, par acte pardevant P. E. Laresche, notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31 juin7 14 21 28 juil2

AVIS DE SUCCESSIONS,

Succession de John Dushner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3388.—Division D—Attendu, que Barbara Dushner, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Dushner, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles le ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
2 juil—2, 5, 10.

Succession de Henry Fox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3731.—Division — Attendu que P. S. Wiltz a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Fox décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 juin—23,29, 2 juillet.

Succession de George Herrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3800—Division E—Attendu que Louis Gordon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Herrie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 juin—23,28—2 juil

Succession de Mme Ann Purcell, veuve de Ronald Purcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2619—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Mangan, exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 juin—28—2,5 juil

PENSION PRIVÉE
Tenue par Mr COTT,
A la Grande Ile,

Prix par jour	$ 2 00
" semaine	10 00
" mois	40 00

Références MAD. HOULNE
Coin St-Louis et Bourbon.
17 juin—1m—DiMeV

VENTES A L'ENCAN.
PAR B. ONORATO.

Livres de Droit.—Bibliothèques.
Meubles de bureau, etc.

Succession de Isiah Tharpe.—No 3603.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur, — Bureau No 45 rue Royale—MARDI, 5 juillet 1881, à 10 1|2 heures A. M. il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux, 53 rue St-Charles, entre Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 22 juin 1881, les biens-meubles suivants :

Un fort lot de livres de droit, bibliothèques, meubles de bureau et comptoirs.
Conditions : comptant sur les lieux.
23 juin—23—2,5 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence à deux étages dans le Premier District.

Succession de Frances Graham.

No 3383.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 9 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1881, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un morceau de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Clio et Erato, mesurant 14 pieds 8 pouces 1 1|2 lignes de face à la rue Liberté sur 76 pieds de profondeur, étant la moitié du lot No 16. Les améliorations comprennent une maison à deux étages désignée par le No 317 de la rue Liberté.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour billets portant 8 0|0 d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. J. Castell, notaire.
5 juin—5,11,18,25, juil 2,9.

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.

Succession de Mme Elizabeth Flisker.

No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juin 1881.

La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et Louisa, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Remparts sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30juin—30—9,16,23,30juil.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.

Gottlieb Moultye et als. vs. les héritiers de Christine Moultye et Adam Jung et als.

Vente en partage.

No 3360, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé du 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir :

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard De Saix, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Restore et mesurant entre eux américains comme suit les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Restore sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant le coin des rues Nelson et Restore et les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0|0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de poursuite en justice. L'acquéreur devra payer comptant en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et payables en 1881. L'acquéreur devra payer au moment de la vente $175 pour lier la vente.

Acte de vente pardevant William H. Seymour, notaire, No 179 rue Douane, aux frais de l'acquéreur.
11 juin—11,18,25, juillet 2,9,16

Propriété No 164 rue St-Denis entre Sixième et Washington.

Succession de John H. May.

No 3066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable J. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 juin 1881, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais, désigné par le No 7 de l'ilet No 135, le dit lot mesure au pied anglais 30 pieds de face à la rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 125 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes payables en 1881, et paiera au comptant 10 0|0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15,18,25, juillet 2 9 16

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée au coin des rues Baronne, Huitième et Harmonie.

Succession d'Anna Maria Hening, veuve de Fred. Rautau.

No 91—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 25me jour de mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, à savoir—

Le lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Harmonie et Huitième, désigné par la lettre A, et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, 38 pieds 1 ligne de largeur dans le fond, sur profondeur et façades sur chacune des dites rues Harmonie et Huitième, de 4 pieds sur 28 pieds.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1881 et déposera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire
31 mai—31—juin 4,11,18,25, juillet 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines, à l'encan.

Mme C. B. Graham vs. Oak Point Sugar Company.

No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet Etat, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississipi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.

Ensemble avec les droits et concessions dans le fond, étant borné du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1876 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 3 août 1876.

2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail ou le droit d'emploi, du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler, du morceau de terre connu comme la Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississipi sur quatre-vingt arpents de profondeur, sous un instrument de bail à la date ——, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600, payable en deux versements égaux le 3 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——— notaire.
26 juin—2,9,17,26 juil

PAR ALBERT PAUL.
ENCAN. ENCAN.
—AU—
Bureau de Prêts sur Gages,
17 rue Baronne, en face du Grunewald Hall.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur. — VENDREDI 1er juillet 1881, à 11 heures du matin, et les jours suivants, il sera offert en vente, à l'encan et à l'amiable, tous les gages non rachetés sur lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er décembre 1880.
OTTO SCHWANER.
29 juin—4f

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 25 juin 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Briganega José	Longuefosse Jean-Marie
Cannella Ferdinando	Lodanna Guiseppe
Crespiello Gaspare	Mazaloso Antonino
Caro Jean	Moriggio Emilio
Dalbanel Luis	Musumeri Vincenzo
Dentani Guiseppe	Nicosio Giovanni
Federico Guiseppe	Pare Victor
Gioeu F C	Pleben Aug'te
Ingargiola Andrea	Wier Chs F
Lefranc Elo	Zanelli Francesco

W. L. McMILLEN,
Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.
PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John H. Smith.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D—No 3625.

PAR J. V. GOURDAIN encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Cascalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1873 enregistré dans la procédure de la dite succession.

Le lot A mesure, selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot D mesure selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9 16,23.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St Francis et des Bains publiques.

Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.

Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.—No 2875.

Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St-David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cuve, hangar, puits lieux d'aisance.

2° Trois certains lots de terre situés dans l'ilet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'ilet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison cottage double couvert, en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurent et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi voyer en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis, toiture du cottage en ardoises, 2 chambres de chaque côté 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cuve, etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qui l'enlèvera.

5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le lot No 2 et mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 32 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 2 lignes de profondeur sur le côté attenant au lot No 3 le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.

Conditions. Comptant.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 et en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4juin—4 11,18 25—2,9juil

PAR C. E. GIRARDEY.
ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins formant l'angle à devant des rues St-Charles et St-André, avec de grands-terrains et embellissements champêtres.

Succession de R. H. Bagby No 35,273.

Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—JEUDI 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans du 29 mai 1880 et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, à savoir :

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Hayes & McKnight à R. Heiner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville le 28 avril 1869. La dite portion de terre forme l'angle sud-ouest des rues St-Charles et St André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles, environ 85 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St André.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage entièrement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé avec une large verandah en fer et un vestibule central, des salons, salles à dîner et des chambres à coucher, et un autre un étage avec la cave en rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.

La façade de la propriété se trouve un beau jardin à ornement, et elle est ombragée par les plus beaux arbres et d'autres arbres de toujours verts qui sont bordées d'une riche barrière en fer, de sorte que cela donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que l'on ne peut pas trouver dans aucune autre résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection. Les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.

Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 juin—5,11,18, 25, juil 2,7.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Maison rue Bagatelle No 498.
Vente pour effectuer un partage.
Succession de Jean Bonneron et Marguerite Poges, sa veuve.
No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, rendu et signé le 13 juin 1881—

Un lot de terre situé dans le 3eme District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Bagatelle, Union, Gitod et Urquhart, mesurant 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chs. Bolla, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, en sus du prix d'adjudication.
21 juin—2,9,16,23 juillet

Magnifique terrain avec bâtisses en briques rue des Remparts No 219, côté sud.

Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.

Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juil et 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 ligne de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.

N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50|00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.

Voir le plan exposé à la Bourse

Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur, en outre du prix d'acquisition et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir :

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et la clause de non aliénando et privilège de vendeur.

Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets, les honoraires d'avocat à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.

Les taxes d'Etat dues en 1881, seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'achat.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantie de la vente.

Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mai 29—juin 4,11,18,25—juil. 2.

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés améliorées et de valeur dans le Second et le Troisième District.

No 178, rue Galvez, entre Dumaine et St-Philippe, Second District

No 104 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais, Troisième District.

Octavie Trexler et autres, vs Lewis Ory, tuteur.

No 3591. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale, SAMEDI, 6 août 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, St. Claude et Marais, lequel lot de terre mesure au pied anglais, 30 pieds 3 lignes de face à la rue Kerlerec, 30 pieds 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 8 pouces 6 lignes d'un côté, et de 111 pieds 3 pouces 5 lignes, de l'autre côté. Cette propriété a été acquise de feu Martin Moll, à l'encan, de Jules André Armand Garreau, ainsi qu'il appert d'un acte passé devant Octave De Armas, notaire de cette ville, le 3 février 1870, dûment enregistré au bureau du Contrôleur des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 97, folio 422.

La dite propriété a été dévolue à la dite dame Moll comme héritière testamentaire de son mari, feu le Dr Moll, ainsi qu'il en ressortira pleinement en se référant aux procédures après décès faites dans l'ancienne Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de feu le Dr Moll, No — du docket de la dite Cour.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises et contenant 3 chambres. Aussi, une cuisine en bois, à un étage, jointe à l'édifice principal et contenant 2 chambres avec galerie sur le côté, cuves, hangars, lieux d'aisance, cour sur la façade pavée en briques. La propriété porte le numéro municipal 104 rue Kerlerec.

2° Un lot de terre situé dans le second district, de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Dumaine et St Philippe, désigné par le No 5 de l'ilet No 283, lequel lot mesure 30 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Galvez, 132 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Dumaine et 131 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 4, et 28 pieds 7 pouces 7 lignes dans le fond sur une ligne, et 1 pied 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne, plus ou moins. La dite propriété a été acquise par vente de William Meehan, par acte passé devant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 21 mai 1878, dûment enregistré au bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 110, folio 536.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage en retraite sur la rue, et contenant une grande galerie sur la façade, 4 chambres détachées de l'édifice principal, et des deux côtés du terrain se trouvent une maison en bois à un étage renfermant chacune une chambre, avec hangars, lieu d'aisance et 2 cuves. La cour du devant et celle de derrière sont plantées d'arbres fruitiers ou donnant de l'ombre.

La propriété porte le numéro municipal 178 rue Galvez.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 juil—2,9,16,23,30 6 août

Meubles de maison, etc.
Octavie Trosclair et autres vs Lewis Ory, tuteur.
No 3591—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur — Bureau No 46 rue Royale JEUDI, 14 juillet 1881, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Henri L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1881, dans l'affaire ci-dessus.

Un assortiment de meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.
Conditions : comptant à l'adjudication.
2juil—2 6 10 14

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart, entre Union et Français.

Succession de Joséphine François.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 15 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites :

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'ilet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue des Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fauconde aliénés, François de Marie Ellizeux, par acte passé pardevant P. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1822, enregistré au bureau de transferts, livre 18, folio 223.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, faisant ci-devant Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'ilet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (au pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui a été acquise par Joséphine François, par acte de Angélique Buisson, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 562.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 juin—18,25, juillet 2,9,16,23.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE
Pour le compte et risque du premier acquéreur.

No. 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée. Magasin en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à la folle enchère pour le compte et risque de Jules Ries, premier acquéreur qui ne s'est pas conformé aux termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 28 mai 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Vieille-Levée, mesurant 20 pieds 5 lignes de face à la rue Conti, sur 83 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages désignée par le numéro municipal 16 rue Conti.

Termes et conditions—1|3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0|0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une portion et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engagera à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 en dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0|0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18juin—25 30 2 juil

PAR GEO. PEARSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente positive de propriétés de prix, offertes à l'encan,

Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton.

Succession de Mme Caroline Monta.

No 1095—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. PEARSON, encanteur.—Bureaux, No 90 de la rue du Camp.—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes :

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans, lequel terrain est désigné par le No 1 de l'ilet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner, ci-devant notaire de la Nlle-Orléans, comme plan No 198. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams, a trente pieds six pouces six lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur et façade, à la rue Adams, de cent pieds, sur des lignes égales et parallèles.

2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent autrefois situées dans la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'ilet No 70 B, et compris entre les rues Marie, Jeanette, Sixième et Monroe, d'après le plan dressé par Henry Mollenauer.

Daté d'octobre 1846 et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds sur la rue Monroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances d'autrefois, situé dans la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'ilet vingt-six et borné par les rues Hampson, Adams, Seconde et Burdette, et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 8 avril 1873 et déposé au bureau de H. Hero jr, notaire en cette ville, et mesure (30) trente pieds de face à la rue Adams sur 150 (cent cinquante) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions comptant—Les acquéreurs devront assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Peters, notaire.
4 juin—4,11,18,25—juil 2,6.

L'Abeille de la [illegible]
[illegible] No 73
NOUVELLE-[illegible]
SAMEDI, 2 [illegible]

C. E. KELLS
[illegible] No 12 rue [illegible]

LE Dr GEORGE P[illegible] pertuusement qu'il n'a pas de [illegible] ne [illegible]

N. B.—Les première classe, [illegible]

GEORGE P[illegible]
Nlle.-Orléans, salons, Carondelet et Baronne.

Dr. J. H. MA[illegible]
SALONS : 110 rue du [illegible] et coin des [illegible]

JOSEPH
130 - - - [illegible]
31mai—1an D Ma J

Dr. J. B[illegible]
Médecin et [illegible] tous les maux des ORGANES [illegible]

GUERIES [illegible] ELIXIR du Dr Peres [illegible] Cabinet No 6 rue [illegible] Canal, Nlle-Orléans.

PI[illegible] WIII[illegible] Cin[illegible]

LE GLICHE [illegible] MARQUE D[illegible]

PIKE'S MA[illegible]

Merchants' [illegible] Company.

TWENTY SEVEN[illegible]

P. MASPERO, PAUL FOU[illegible] EDWARD [illegible] M. W. SMITH,

FE[illegible]

HA[illegible]